



# ABANDON D'EUROPACITY ET APRÈS ...

Depuis l'annonce du projet EuropaCity, en 2010, au fil des événements organisés par les associations du Collectif pour le triangle de Gonesse (CPTG), l'incompréhension et la mobilisation contre ce projet se sont amplifiées et étendues à toute l'Île-de-France et au-delà. *Liaison* s'en est fait régulièrement l'écho.

Ces dernières semaines, l'histoire de cette lutte contre EuropaCity, pour le triangle de Gonesse, s'est accélérée. Depuis son installation en 2017, le gouvernement a laissé faire, se contentant d'accompagner les procédures juridiques en cours. Dans le contexte du réchauffement climatique, des marches pour le climat, des accords de Paris, des rapports du GIEC..., cette attitude est devenue de plus en plus insoutenable.

En septembre, à la demande du président de la République, la ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, a organisé des réunions de travail avec les acteurs de ce projet. L'une d'elles a réuni le secrétaire national de FNE et les présidents du CPTG, de CARMA et de la Confédération des commerçants de France. Le 7 novembre, Emmanuel Macron a annoncé l'abandon d'EuropaCity le jugeant « daté et dépassé » et souhaitant « réfléchir à un projet alternatif plus vaste que le triangle de Gonesse ». Il en a confié « la mission » à Francis Rol-Tanguy, ancien directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme ».

Pour que l'éclaircie soit complète, il restait à obtenir au moins le report du chantier de la gare du triangle de Gonesse, annoncé pour fin novembre par la Société du Grand Paris et premier maillon de l'urbanisation du triangle. Le CPTG et ses soutiens préparaient la résistance lors de « zadimanches » organisées un week-end sur deux sur le triangle.

Le report de douze mois a été prononcé par le jugement du tribunal administratif de Montreuil, le 15 novembre.

Suite à la décision du gouvernement, la présidente de Région, Valérie Pécresse, a annoncé, le 21 novembre, un plan d'urgence pour le Val-d'Oise. Sans commenter ce plan d'urgence, nous retenons l'engagement de réaliser une étude des sols sur l'ensemble du triangle et la réimplantation d'une ou plusieurs exploitations horticoles dans le Val-d'Oise.

Après ces décisions et ces annonces, le CPTG ne crie pas VICTOIRE. Il reste à gagner la non-urbanisation du triangle de Gonesse. C'est possible ! EuropaCity n'était pas le premier projet d'urbanisation, plusieurs l'ont précédé (stade de France, circuit F1, stade Roland-Garros, Exposition universelle). Tous sont tombés dans l'oubli. Tous, comme EuropaCity, portaient en eux la division du territoire et la concurrence entre communes et départements.

Après EuropaCity, le triangle de Gonesse n'est plus ce qu'il était, il a acquis une notoriété, sa qualité agricole est reconnue. Le projet de transition écologique CARMA, né de la lutte contre EuropaCity, peut être un projet fédérateur des habitants, des associations, des acteurs économiques et des élus du territoire. C'est ce que nous ferons valoir durant la mission de Rol-Tanguy.

**Bernard LOUP**

Président de Val-d'Oise Environnement et du CPTG  
nonaeuropacity.com

## LA LIGNE 17 NORD EN SURSIS

Dans un jugement du 15 novembre, le tribunal administratif de Montreuil a constaté, à notre demande, que l'autorisation environnementale de la ligne 17 Nord était entachée d'une erreur manifeste d'appréciation en ce que la pérennité et la suffisance des mesures compensatoires n'était pas suffisamment démontrée (absence d'analyse quantitative des gains de biodiversité espérés). En outre, le TA a considéré que l'étude d'impact de la ligne 17 Nord était insuffisante quant à l'analyse des incidences cumulées du projet avec celui de la ZAC du triangle de Gonesse (qui incluait le projet EuropaCity).

Cependant, pour « sauver » la ligne 17, les juges du TA de Montreuil ont fait usages de nouveaux pouvoirs de régularisation offerts par le législateur (article L. 181-18 du Code de l'environnement, introduit par l'ordonnance du 26 janvier 2017), leur permettant, au lieu d'annuler une autorisation, de laisser un délai au bénéficiaire de l'autorisation pour la régulariser. En l'espèce, le juge suspend les travaux et laisse douze mois à la Société du Grand Paris pour réaliser une nouvelle étude d'impact et une enquête publique complémentaire.

Il est ainsi regrettable que les autorisations illégales soient de moins en moins censurées mais nous ne pouvons que nous féliciter de ce jugement qui gèle, de fait, la construction d'une gare en pleins champs desservant un projet « daté » et *a fortiori* annulé. C'est une nouvelle victoire pour les opposants à l'urbanisation du triangle de Gonesse.

**Maxime COLIN**

Chargé de mission juridique de FNE Île-de-France

# CARMA, UNE AMBITION AGRICOLE, RURALE ET MÉTROPOLITAINE D'AVENIR

Un projet au service des habitants, qui s'appuie sur les perspectives prometteuses de l'agriculture péri-urbaine à l'échelle de l'Île-de-France.

Le projet CARMA a démarré fin 2016, à l'occasion de l'appel à projets « *Inventons la métropole du Grand Paris* », sur un site de 15 hectares situé à l'intérieur du triangle de Gonesse, dans le Val-d'Oise, à seulement 15 kilomètres du centre de Paris. Par la suite, il s'est développé sur les 670 hectares de terres agricoles du triangle de Gonesse en proposant la mise en place d'un cycle alimentaire sain et durable.

Les nécessités de la transition écologique ne peuvent se satisfaire d'un développement économique fondé sur la compétitivité et qui ne vise qu'à concentrer sur quelques pôles l'essentiel des activités et des offres de services.

Aujourd'hui, les projets de territoire doivent reposer sur la coopération territoriale et non sur la compétition.

C'est pour cela que CARMA propose de :

## - repenser l'intégration de la nature et de l'agriculture dans le développement de la ville

La ville n'est pas seulement centripète ; elle fonctionne aussi de manière centrifuge, dans des allers-retours entre son centre et sa périphérie proche.

## - construire la transition agricole vers un cycle alimentaire durable

L'ambition de CARMA, au-delà de la sauvegarde des terres agricoles, est de mettre en œuvre la transition des pratiques agricoles pour sortir de l'agriculture industrielle, énergivore et polluante.

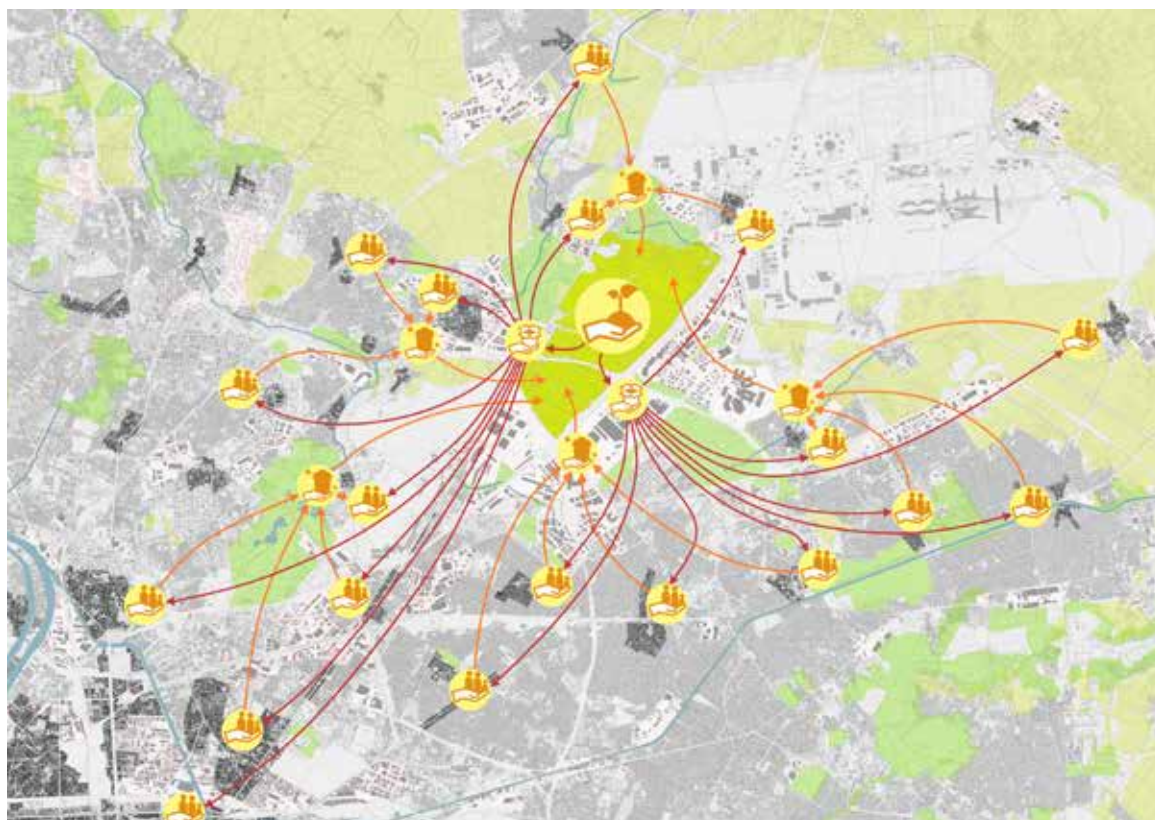
- **s'appuyer sur une démarche fondée sur l'économie circulaire** (agroécologie et alimentation) pour aller vers un projet global de transition écologique « juste », c'est-à-dire assumant des exigences sociales.

## - mettre en pratique la démocratie locale et favoriser les initiatives des habitants

CARMA souhaite donner la parole aux habitants et aux forces vives du territoire, susciter des initiatives et promouvoir la formation à de nouveaux métiers riches de sens.

La frange urbaine nord de Paris ainsi transformée deviendra un véritable facteur d'attraction de la métropole, aussi bien pour ses habitants que pour ses visiteurs.

Luc BLANCHARD  
Chargé de mission FNE Ile-de-France, Groupe MGP  
[carmapaysdefrance.com](http://carmapaysdefrance.com)



© Carma